

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : demande de prorogation de l'agenda d'accessibilité

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la date butoir de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmé est fixée au 27 septembre 2015.

La commune ne dispose pas de services techniques suffisants pour établir ce programme. Une solution va être recherchée au niveau de la communauté de communes.

Aussi, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents autorise le Maire à solliciter une dérogation afin de reporter la date de dépôt de cet agenda.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Michelle DUTOUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : Validation du choix du cabinet d'étude travaux Relais de la Fontaine

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que dans sa réunion du 13 juin 2015 il a décidé de faire réaliser une étude concernant les éventuels travaux à effectuer au bâtiment du Relais de la Fontaine, à savoir : agrandissement de l'appartement, agrandissement de la salle de restaurant et isolation du bâtiment. Une consultation a été lancée et plusieurs cabinets d'architecte ont fait parvenir leurs offres. La Commission d'Appel d'Offres s'est réuni le , a procédé à l'ouverture des plis et étudié attentivement chaque proposition aidée pour cela par les services du Parc Livradois Forez. Il a été décidé de convoquer chaque soumissionnaire retenu à un entretien afin qu'ils apportent des précisions sur le contenu de leurs offres.

Ils s'avèrent que le cabinet PIL ARCHITECTURE a présenté la meilleure offre et répond le mieux aux exigences demandées. Le montant s'élève à la somme de 21 600 € H.T, 25 920 € T.T.C. se décomposant comme suit :

- une tranche ferme de 3 600 € comprenant le diagnostic et l'Avant-Projet Sommaire.
- Une tranche conditionnelle, si les travaux sont réalisés, de 18 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des présents:

- décide de désigner le cabinet PIL ARCHITECTURE afin de mener à bien l'étude préalable aux travaux à réaliser au Relais de la Fontaine.
- Demande à Madame le Maire de solliciter les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce genre de projet.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

AR PREFECTURE

063-216301424-20150919-19_09_2015_32BI-DE
Reçu le 30/09/2015

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Michelle DUTOUR

AR PREFECTURE

063-216301424-20150919-19_09_2015_33-DE
Reçu le 23/10/2015

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Michelle DUTOUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERRARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie sociale

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'elle a reçu un courrier de Monsieur le Sous-préfet d'Ambert concernant la signature de la Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie sociale. Elle donne lecture à l'Assemblée de ce courrier qui rappelle les grandes lignes qui composent cette charte et sollicite l'autorisation de la signer.

Après en avoir pris connaissance et approuvé les principes de cette charte, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à la signer.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Michelle DUTOUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERRARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : Augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif de la commune assurant les fonctions de secrétaire de maire.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les charges de travail incombant à la secrétaire de mairie ne cessent d'augmenter et qu'il conviendrait de procéder à l'augmentation de son temps de travail hebdomadaire. Pour ce faire, il faudra procéder à la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pourvu d'un temps de travail hebdomadaire de 19h et conjointement procéder à la création du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pourvu du temps de travail hebdomadaire qui lui sera attribué.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 6 voix pour, 3 abstentions et 1 contre :

- De porter le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint administratif de la commune assurant les fonctions de secrétaire de mairie à 26 heures.
- Supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pourvu d'un temps de travail hebdomadaire de 19h.
- Créer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pourvu d'un temps de travail hebdomadaire de 26 heures, ce à compter du 1^{er} octobre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Michelle DUTOUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERRARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DM assainissement pour pose d'un compteur à la station d'épuration du village de Deux-Frères

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la pose d'un compteur d'eau à la station d'épuration du village de Deux-Frères. Le devis s'élève à la somme de 652 € HT, 782,40 € TTC. Afin de permettre le règlement de cette dépense, il convient de procéder à la création de l'opération n°109 -COMPTEUR D'EAU DEUX-FRERES et de procéder aux virements de crédits suivants.

- 2315 : 800 €
- 2315-109 : 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des présents prend acte, décide de procéder à la création de l'opération N°109 sur le budget assainissement et à la Décision modificative telle que décrite ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,**

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 19 Septembre 2015**

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LASSAIGNE J.F., LEJEUNE D., DUTOUR V., VAN DEN BERG H.

Absents représentés : RECOQUE Patrick par RENAUDIAS Y., SPADACCINI Christine par DUTOUR Vivien,

Absent : BERRARD Elisabeth

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : Imprévu toiture et DM

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un imprévu est intervenu lors de la réfection du toit du préau de l'école. Une poutre a dû être changée en urgence. Le surplus s'élève à la somme de 1 400 €. Il convient donc de procéder à une DM pour alimenter l'opération n° 159.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte de cet imprévu et décide à l'unanimité des présents de procéder aux virements suivants :

- Compte 2158-162 : - 400 €
- Compte 61523 : - 1 000 €
- Compte 023 : + 1 000 €
- Compte 021 : + 1 000 €
- Compte 21318-159 : + 1 400 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,